

Écouter



GOUVERNANCE

Point d'avancement des priorités du Département

« La volonté politique permet le développement. Il faut se donner les moyens de ses ambitions. »

Publié le 21 novembre 2019

Bruno BELIN, Président du Département, a fait un point d'avancement des priorités départementales à l'occasion de la réception des maires de la Vienne le 12 novembre dernier à l'Hôtel du Département :

- **ACTIV** : Le Département est le 1er partenaire des communes. En 2019, 14 M€ de subventions accordées ont généré plus de 100 M€ de travaux pour les entreprises. Des contrats de territoire ont également été signés pour 3 ans avec les 7 EPCI.
- **Routes** : Un plan supplémentaire « spécial grosses réparations » d'un montant de 8,5M€ a été voté en 2019. Les études des 12 opérations pour l'aménagement de la RD 347 sont lancées. "Nous restons également mobilisés pour l'aménagement de la RN 147. Nous sommes prêts à étudier toutes les possibilités afin de répondre au mieux aux attentes des usagers."
- **Numérique** : 95% des lignes sont actuellement éligibles en Haut Débit. Prochaine étape : La Fibre partout et pour tous en 2025. "C'est l'engagement qui fera la Vienne de 2025." À cela s'ajoute la téléphonie, un enjeu majeur pour le territoire : "Nous devons absolument répondre aux besoins exprimés sur le territoire et ainsi anticiper l'arrivée de la 5G."
- **Collèges** : "L'éducation de nos enfants est primordiale." Le Département a ajouté 31 M€ au Plan Collège pour la reconstruction du collège de Mirebeau et la restauration du collège Descartes à Châtellerault. Les travaux du 35e collège à Vouneuil-sous-Biard commenceront en décembre 2019 pour une ouverture en à la rentrée 2021 afin de permettre le début des travaux du collège Henri IV à Poitiers.

- **Jeunesse** : Le Département va mettre en place un Conseil Départemental des Jeunes pour impliquer les collégiens à la vie publique. "Nous souhaitons également les impliquer dans le sport grâce au label Générations 2024 dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques que nous aurons la chance d'accueillir en 2024."
- **Sport** : "Avec l'Arena Futuroscope, il y a une vraie ambition culturelle et sportive." Cette grande salle multifonctions de 6000 places pourra accueillir des concerts, des matchs ainsi que des délégations comme celle du Togo lors des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. "Cet équipement a également joué dans l'obtention du label Terre de Jeux 2024."
- **Culture** : Le Département est le 1er partenaire des manifestations culturelles. "Chaque année, le lien social qui est tissé lors des événements prouve le succès et le besoin de la culture dans nos territoires." En 2020, le Département poursuivra les Heures Bleu de la Vienne et le festival des Heures Vagabondes. "Nous développerons également les dispositifs d'accès à la culture pour les jeunes mais également la lecture publique en lien avec nos bibliothèques départementales."
- **Attractivité** : "En 2019, nous avons atteint l'objectif fixé en 2015 : générer 1 milliard d'€ de chiffre d'affaires sur le territoire. Nous avons l'ambition d'aller plus loin encore, grâce au plan de développement du Futuroscope qui ne cesse d'être le pilote touristique du département."
- **Historial du Poitou** : La 1ère pierre sera posée au printemps 2020 pour une ouverture en avril 2022.
- **Aéroport Poitiers-Biard** : Le Département a signé avec un nouvel exploitant dont l'objectif est de faire progresser le nombre de lignes et de desservir le territoire français.
- **SDIS** : 2 nouvelles casernes seront inaugurées à Poitiers en 2020. Les casernes de Gençay, Les Trois-Moutiers et Lencloître seront elles aussi rénovées. "Nous avons une obligation de moyens afin d'assurer le meilleur résultat pour ceux qui ont le devoir de nous protéger et secourir."
- **Habitat** : Le Département poursuit son Schéma de l'Habitat afin d'augmenter le nombre de logement, plus de 1000 par an, et les répartir au mieux sur l'ensemble du territoire.
- **Agriculture** : Le Département soutient le monde agricole. " Nous restons et resterons aux côtés de la Chambre d'Agriculture dans les différentes manifestations telles que la Ferme s'invite ou la Conférence Départementale Agricole." Agrilocal fournit 30% des produits locaux dans les repas des collégiens. Cette année, Agrilocal ouvre également les commandes aux communes afin d'approvisionner les écoles élémentaires. .
- **Environnement** : En 2019, le Département a signé le Schéma départemental de l'eau et lancé le plan SEVE (Stratégie et les Engagements de la Vienne pour l'Environnement). En 2020, le Département élaborera un bilan carbone et développera un plan arbre. "Nous allons inciter les jeunes à la découverte des espaces naturels sensibles, car il y a tant à voir, à découvrir et à préserver."
- **Emploi et Insertion** : "Nous continuons à accompagner les bénéficiaires du RSA via les forums et leurs déclinaisons locales mais également via les clauses sociales. Nous avons exigé qu'un certain nombre d'heures soient effectuées par les bénéficiaires du RSA du Département sur nos chantiers tel que l'Aréna ou bien le 35e collège. C'est un 1er pas vers l'activité, vers l'emploi.
- **Autonomie** : Les politiques sociales sont le cœur des compétences du Département. En ce sens, un Schéma unique des Solidarités a été adopté en 2019. "Concernant l'autonomie, la priorité est de répondre au mieux aux personnes âgées ou bien handicapées sur des questions de dépendances, de logements, d'accompagnement à domicile ou dans les EHPAD."

- > **Enfance et Famille** : 2 nouveaux lieux de vies et d'accueil ouvriront en 2020 à Champagné-Saint-Hilaire et à Mondion. Le Département soutient également les Mineurs non Accompagnés en les familiarisant à la formation : 72 places supplémentaires ont été ouvertes pour des contrats jeunes majeurs en 2019.
- > **Santé** : Une trentaine de professionnels de santé se sont installés dans la Vienne, notamment grâce aux bourses pour les étudiants en médecine mises en place par le Département. Le Département oeuvre également à une nouvelle aide à la primo-installation dans les secteurs prioritaires et à l'installation de nouvelles maisons de santé pluridisciplinaires.



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00